

Alain MANGIN
Hydrogéologue agréé
32, lotissement des Noyers
Montjoie
09200 Saint-Girons
Mangin.cnrs@free.fr

Montjoie, 26 janvier 2017

Président du Syndicat
des eaux du Soudour
98bis, avenue Victor Pilhes
09400 TARASCON SUR ARIEGE

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint les modifications relatives au rapport concernant les captages d'Eychartous, de Giraoutous et de la Bourrière, suite à des erreurs d'indication parcellaire :

-pour le captage d'Eychartous : La parcelle n°2896 est remplacée par la parcelle n°2897. Ainsi, le PPI concerne uniquement la parcelle n°2897,

-pour le captage de Giraoutous : Les parcelles n°2568 et n°2579 ont été rajoutées au PPI. Ainsi, ce périmètre concerne les parcelles 2568pp, 2579pp, 2578, 2577, 2594pp, 2595 et 2601pp.

-pour le captage de la Bourrière : La parcelle n°2796 est supprimée. Ainsi, le PPI concerne les parcelles n°2810pp, 2811 et 2797pp.

Les corrections ont été portées sur les plans.

Bonne réception et bien cordialement à vous.

Alain Mangin,

